

Niger : Kané Kadaouré Habibou confirme son ancrage dans l'opposition !

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 11 AOÛT 2022

1157

Malikilé

www.malikile.com

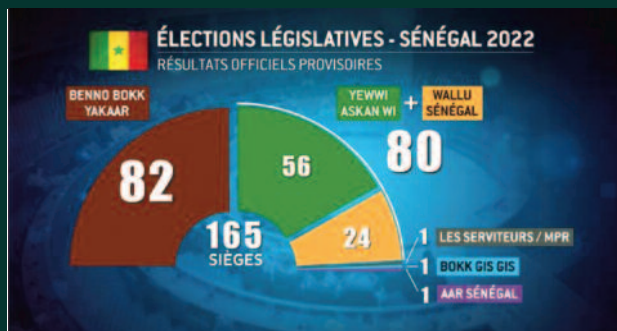
QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Embargo et guerre en Ukraine

180 milliards de

pertes fiscales en 2022



Sénégal : Dans l'attente d'une majorité à l'assemblée nationale



Rapport de « MODELE-Mali » : L'invite à plus de consensus pour les réformes



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

10 août
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

744

Nouveaux cas confirmés

01

Nouveaux guéris

02

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

558 939 Vaccinations incomplètes

1 512 045 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

31 238

Guéris

30 416

Décès

739

dont 08 font l'objet d'un suivi médical

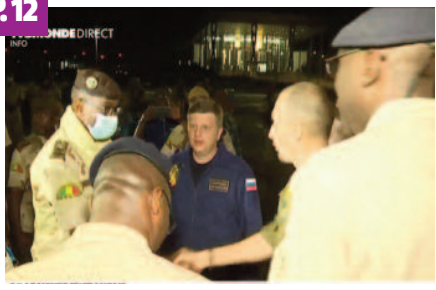


MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.21



P.28



/ Une /



Embargo et guerre en Ukraine : 180 milliards de pertes fiscales en 2022.

P.5

/ Brèves /



Le Mali vante un « partenariat gagnant-gagnant » avec Moscou : Après réception d'équipements militaires

P.12

Mali : Au moins 42 morts au sein de l'armée à la suite des attaques de Tessit

P.12

FAMa : Le Mali reçoit de nouveaux équipements militaires russes

P.13

Mesures du gouvernement face à la hausse des prix : Des commerçants suspendent la vente de certains produits

P.13

Culture : La fondation Damaguilé diawara reçue par le chef du gouvernement

P.14

Noix de cola : Le panier désormais cédé à partir de 105 000f CFA

P.14

/ Actualité /



Médias sociaux, presse en ligne : APPEL-MALI se bat pour un espace numérique plus citoyen

P.20

Accord pour la paix et la réconciliation : Le processus de mise en œuvre avec la prochaine intégration de 26 mille ex-combattants

P.21

/ Politique /



Rapport de « MODELE-Mali » : L'invite à plus de consensus pour les réformes

P.24

Rapport hebdomadaire N°06/22-MODELE MALI : 1er au 09 août 2022

P.25

Soldats ivoiriens détenus à Bamako : La négociation privilégiée

P.28

/ Culture & société /



L'histoire de Sikasso : Les familles Traoré s'organisent en collectif pour écrire une version plus réaliste

P.29

/ International /



Sénégal : Dans l'attente d'une majorité à l'assemblée nationale

P.30

Niger : Kané Kadaouré Habibou confirme son ancrage dans l'opposition !

P.32

/ Sport /



Afrique : La CAF annonce officiellement la création de la Super League !

P.33

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23


• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Embargo et guerre en Ukraine 180 milliards de pertes fiscales en 2022

Face aux différents changements intervenus dans le budget initial de 2022, le gouvernement de Transition, conscient des défis du moment, est dans l'anticipation. C'est tout le sens du Conseil de cabinet, tenu le mardi 9 août 2022. L'exercice gouvernemental avait une double signification. Primo : modifier la loi des finances pour l'exercice 2022 et secundo réduire les dépenses. Ainsi le projet de loi rectifié se chiffre à plus 2.647 milliards de FCFA en diminution de 101, 257 milliards par rapport à la loi de finance initiale. L'activité était présidée par premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, en présence des membres du gouvernement.

Après le Conseil de Cabinet, le ministre de l'Economie et des Finances, Alousséni Sanou, porteur du projet, a tenu à éclairer la lanterne de l'opinion nationale sur la substance des échanges. Dans son inter-

vention, il a rappelé l'article 47 de la loi 2013-028 stipule que : lorsque les conditions de l'équilibre du budget changent, le ministre de l'Economie et des Finances a la latitude de prendre toutes les dispositions pour faire une

révision budgétaire afin de tenir compte des changements et évolution de l'environnement qui sont intervenus. « Nous avons constaté courant de l'exercice 2022, de janvier à maintenant, que la crise ukrainienne qui est intervenue, a renchéri le coût des denrées alimentaires et a également impacté la croissance dans tous les pays du monde. La deuxième c'est que notre pays a été sanctionné par la Cédéao et l'UE-MOA toutes choses qui ont fait qu'on a eu un ralentissement de l'activité économique notamment au niveau des services des transports, des banques, du commerce. Toutes choses qui font que notre équilibre budgétaire risque d'être rompu. Car, les recettes que nous attendons liées au commerce, notamment la fiscalité liée à la douane risque de ne pas être atteint. Comme ces objectifs ne seront pas atteints, nous avons estimé que nous risquerons d'être à peu près à 190 milliards de recettes. Il fallait nécessairement revoir comment redistribuer les recettes », s'est-il défendu, tout en précisant que ce sont les principales motivations de la tenue de ce Conseil de Cabinet. Après l'adoption du projet de loi portant modification de la loi des finances pour l'exercice

2022, par les membres du gouvernement, il a été présenté, le mercredi 10 août 2022, en Conseil des ministres.

Pour faciliter sa digestion, il est important voire indispensable d'élucider le contenu du projet de loi. Compte tenu d'une baisse des recettes budgétaire de 190 milliards, le gouvernement a jugé nécessaire de tenir en compte de ces facteurs importants. « **L'année dernière, nous avons eu une discussion avec les syndicats qui a amené une unification de la grille salariale au niveau de la fonction publique. Ce qui devait avoir un effet complémentaire sur cet exercice qui n'était pas forcément budgété au début de l'exercice. Nous avons vu que nous avons une dépense supplémentaire en salaire de 66 milliards FCFA qu'il fallait mettre dans le budget. Il y avait une seconde dépense supplémentaire, ce sont les dépenses liées à la sécurisation de tout le territoire. Nous avons engagé 113 milliards supplémentaires dans les dépenses liées à la sécurisation du territoire notamment au niveau des ministères de la Défense et de la Sécurité. C'est deux montants qui font 179 milliards vont augmenter les dépenses. Il s'agira alors de réduire de 318 milliards les dépenses des autres ministères afin d'avoir un budget plus au moins équilibré**



et ressortir avec des taux de déficit budgétaire similaire au déficit initial qui était prévu dans la loi de finances. On a un creusement de déficit de 47 milliards FCFA lié aux impacts de toutes les évolutions que nous avons connu dans l'environnement », a explicité le ministre de l'Economie et des Finances, Alousséni Sanou.

Cette importante perte de recettes fiscales risque d'avoir un impact négatifs immédiat aussi bien sur les entreprises que sur les ménages dont les conditions d'existence étaient déjà très précaires. Serez-vous les ceintures, Citoyens !

■ Ibrahim Sanogo



■ Daouda Bakary Kone



Le mardi 9 Aout 2022, le Mali s'était présenté sur le marché régional des titres publics avec l'objectif de mobiliser 270 milliards FCFA destinés "en priorité" à rembourser les arriérés de paiement de sa dette. Une démarche qui a su séduire des investisseurs qui ont bien répondu présents. La valeur nominale unitaire est de 1 million FCFA pour le BSRT, avec un taux d'intérêt non indiqué et de 10 000 FCFA pour chacune des maturités de l'ORT, avec des taux d'intérêt de 5,85% pour la maturité de 3 ans et de 6,15% pour celle de 5 ans.



■ Casimir Sangala



C'est bien de subventionner les produits de première nécessité. C'est encore mieux de valoriser le potentiel national de production en sucre, riz, huile, céréales, engrais, énergie, etc.

■ Bacary Camara



Un passé qui ne passe pas..

Le président Alpha Oumar Konaré, ancien président du Mali a visité le cimetière d'Arlington, un honneur suprême aux Etats-Unis pour un président Africain..

« Le 8 juin 1992, il espérait être ce président qui a porté l'espérance, mais dix ans plus tard, il reconnaissait avec ce don inné pour les grandes envolées oratoires que : « face à la force de l'idéal se dresse souvent l'empire de la réalité. »

« Je suis un homme d'alternance. On dit souvent que l'homme politique se révèle véritablement lorsqu'il accède au pouvoir. C'est faux, il se révèle lorsqu'il quitte le pouvoir. » aimait à dire l'immense président Alpha Oumar Konaré, dont le long silence continue d'intriguer de nombreuses personnes, sûrement pas pôtur les memes raisons. Notre pays peut être fier d'avoir enfanté un si grand fils du continent. « Notre Afrique disait-il est le continent du monde ou les populations migrent le plus et les collectivités locales africaines sont les points d'origine et de destination des principaux flux de migration. Néanmoins les frontières africaines sont parmi les plus

contraignantes au monde et mettent un frein important à la libre circulation des africains au sein de leur continent, au contraire de la dynamique observée sur ce plan dans les autres régions notamment en Europe.

D'ou sa lumineuse proposition évoluer les frontières nationales de points de rupture en points de suture. Et pour cela, il suggéré de mettre en place des « pays frontières » espaces transfrontaliers au sein desquels serait promu le partage des équipements et services de part et d'autre des frontières nationales, ce qui créerait de fait une habitude de vivre ensemble, par-delà les frontières très favorables à la création d'un climat de paix et de concorde au sein des populations.

Il est surtout intéressant d'enseigner à la nouvelle génération (devoir de mémoire oblige), que le président Alpha Oumar Konaré a été surtout un vrai pionnier de la presse écrite et de la communication dans notre pays, à un moment crucial de notre histoire politique, ou il fallait bien avoir de l'audace, et de la témérité. Ainsi, il créa la coopérative Jamana spécialisée dans la presse et l'édition. C'est dans cette même structure que naît en 1989, l'hebdomadaire les « Echos », qui allait se révéler comme un vrai journal de combat, quand les revendications pour l'ouverture démocratique se précisèrent. Signataire de la « lettre ouverte au président de la république » qui réclamait l'instauration du multipartisme, personnalité marquante de l'Adema-Association qui vit le jour en 1990, Alpha Oumar Konaré est porté le 26 mai 1991 à la présidence du parti Adema, dont il fut le candidat à la présidence de la république. Il remporta le 26 Avril 1992 les élections avec 69,01% des suffrages du second tour devançant Tiéoulé Mamadou Konaté. Le 8 juin 1992, il espérait être ce président qui a porté l'espérance, mais dix ans plus tard, il reconnaissait avec ce don inné pour les grandes envolées oratoires que : « face à la force de l'idéal se dresse souvent l'empire de la réalité. »

journaliste à l'Essor, j'ai eu le privilège (du métier) d'accompagner le président Alpha Oumar Konaré au cours de plusieurs sommets internationaux. Le plus illustre est sa visite à la maison blanche alors dirigé par le président Clinton. Honneur suprême pour un président Africain, la visite du cimetière d'Arlington ou cimetière des heros. C'est là que se trouve la flamme éternelle sur la tombe de Kennedy. Le président Konaré a été accueilli par viongt coups de canon.

B.CAMARA, Journaliste





■ Jeune Afrique



Le ministre ivoirien des Transports s'est entretenu avec Jeune Afrique autour des principaux projets d'infrastructures du gouvernement et de l'avenir de la compagnie aérienne nationale. – Jeune Afrique



■ Actu Burkina



Des dizaines de camions transportant des marchandises diverses sont stationnés sur la route menant à Ouagarinter ce mercredi 10 août 2022 à Ouagadougou. Arrivé depuis hier nuit, selon les dires de certains transporteurs cet état de fait est dû à l'insuffisance de l'espace réservé à leurs stationnements à l'intérieur de la gare. Le manque de place à l'intérieur de Ouagarinter pour accueillir les camions est, selon l'information que nous avons reçue sur place est dû aux travaux de réaménagement qui s'y effectuent



Lors de la 5e édition des Jeux islamiques de la solidarité à Konya en Turquie, le 9 août 2022, l'athlète burkinabè Marthe Koala a remporté la médaille d'or en saut en longueur. D'une performance de 6,53 mètres, c'est ce qui a permis à l'athlète burkinabè de surclasser ses adversaires et remporter la médaille d'or. En rappel, en le 10 juin 2022, Marthe Koala avait remporté la médaille d'or au saut en longueur au championnat d'Afrique d'athlétisme en Iles Maurice. Actuburkina.net



■ Daouda Bakary Kone



(CROISSANCE AFRIQUE)-La société ghanéenne de services financiers Zepay a récemment annoncé l'obtention d'un investissement de série A d'un montant de 10 millions USD pour mener à bien ses activités. Il s'agit d'un fonds accordé sous forme de prêt, ce financement a été mobilisé auprès de Symbiotics à hauteur de 9 millions USD ainsi qu'auprès d'un fonds d'investissement domicilié à Maurice pour un montant de 1 million USD.



■ Ouverture Média - OM



OM INFO : #INÉDIT !

Violée à la petite enfance (moins de 7 ans) par son frère aîné, à l'adolescence tenin devient à nouveau la victime sexuelle de ses cousins et de son oncle paternel... Traumatisée, elle finit par développer une addiction à cette sexualité insolite et débridée aujourd'hui mariée et mère de famille elle vous relate son calvaire.

Nous souhaitons l'attention des leaders d'association de femme et des ONG pour ce cas plus que sensible. Suivez cette histoire rocambolesque dans OM LIVE avec ALLAHDJON à partir de 16 heures.

#OM_LIVE



■ Emergencegn



Emergence - Les exportations mensuelles de bauxite de la Guinée en direction de la Chine ont baissé de 17,16% à 5.75 millions de tonnes en juin, a appris Emergence dans un reportage de Shanghai Metals Market...



Colonel Assimi GOITA
@GoitaAssimi

J'ai eu un entretien téléphonique avec le Président Poutine. Nous avons évoqué l'appui de la Fédération de Russie 🇷🇺 à la transition politique malienne et j'ai salué la qualité de notre partenariat respectueux de la souveraineté du #Mali et des aspirations de sa population.

14:43 · 10/08/2022 · Twitter for Android

■ Kaou Abdramane Diallo



Kaou Abdramane Diallo est à Tessit. Toutes mes pensées à mon frère et ami Dr Mohamed Kassoum Djire, endeuillé par le sacrifice ultime de son cadet lors de la bataille de Tessit. Gloire et repos éternel

à tous nos martyrs
Que le Tout Puissant les accueille dans son firdaws
Courage Dr Djire, tu n'es pas seul !
KAD



Moussa Nouhoum Guindo

11 h · 🌐

TRISTE NOUVELLE

Oumar Kassoum Djire frère de lait de Docteur Mohamed Kassoum Djire du M5-RFP perd son dernier combat dans l'attaque de Tessit. Deux frères de même cordons ombilical, tous engagés pour la défense de la patrie et de l'unité nationale. Que son âme repose en paix et que la terre lui soit légère.



■ Serge Daniel



#Mali-Economie/ D'après mes informations, pour rembourser 220 milliards de fcfa d'échéances tombées pendant l'embargo, le Mali a sollicité 270 milliards de fcfa des investisseurs. Réaction favorable à hauteur de 102%. Dans l'escarcelle 277 milliards...Bko de retour sur le marché.

■ Mali Actu



Ceinture noire cinquième dan en Close combat, président de la Fédération malienne de Close combat, karaté et disciplines assimilées, représentant légal de la Fédération internationale de Close combat au Mali, Maître Fadensé Traoré vient d'être élu à la tête du nouveau bureau

de l'Union africaine de Close combat à l'issue de la première session inaugurale tenue le 30 juillet 2022 à Bamako. Dans l'entretien ci-dessous, il parle de l'historique de l'événement.



Financial Afrik



Victime d'un appétit vorace pour les sociétés non cotées, les licornes et la tech

La société technologique japonaise SoftBank Group a enregistré une perte record de 23,4 milliards de dollars au cours du trimestre d'avril à juin, la valeur de ses investissements ayant chuté au milieu des inquiétudes mondiales concernant l'inflation et les taux d'intérêt.



Colonel Assimi GOITA



J'ai eu un entretien téléphonique avec le Président Poutine. Nous avons évoqué l'appui de la Fédération de Russie à la transition politique malienne et j'ai salué la qualité de notre partenariat respectueux de la souveraineté du #Mali

Abdou MBAYE



Nul ne l'ignore. Le HCCT est un refuge d'emplois fictifs pour de la clientèle politique de Macky Sall. Le pire est qu'ils ne font même pas semblant de travailler: pas de rapports bidon à se mettre « sous le coude », aucune contribution à l'amélioration de l'état de la Nation!

Bintou Bah

Oumou SANGARE a dit :
" Un Homme peut travailler durant 30 ans et être toujours content de son épouse qui est sans emploi. En revanche, si une femme travaille pendant 30 jours avec un mari au chômage, tout le pays le saura. "



Ibn Zackarya



Mali: Gao-Tessit La réalité est qu'il faut multiplier la coopération militaire pour gagner cette guerre et cela passe par un homme politique avec une grande vision jamais un militaire. L'armée à elle seule ne peut pas, notre première victoire est d'accepter cet état de fait

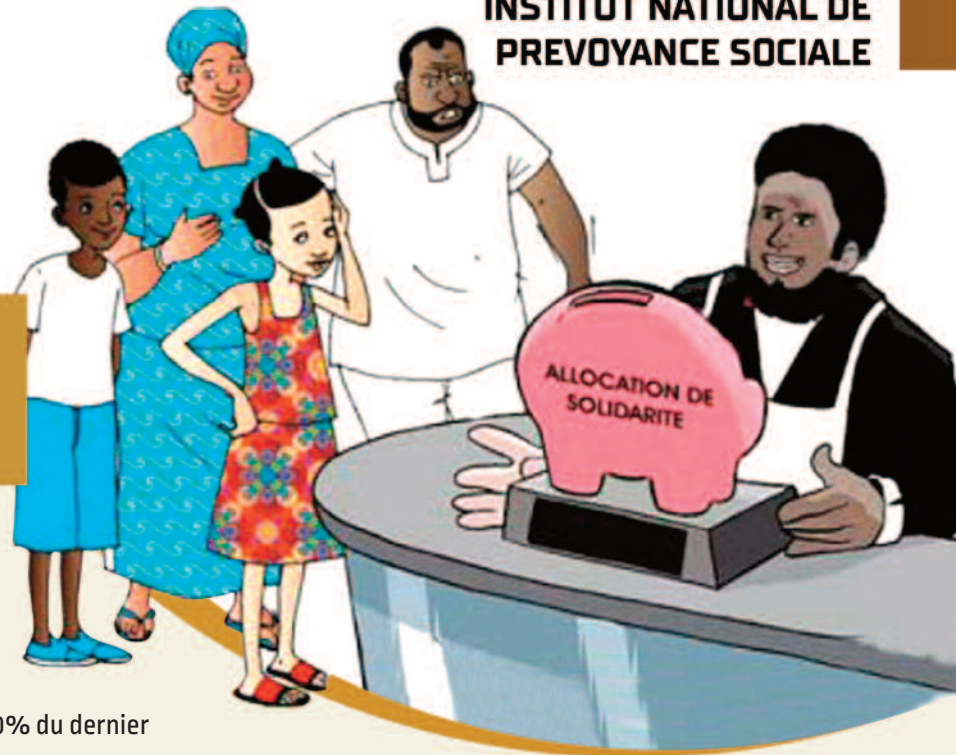
Mohamed Askia TOURE



Hommage à la première jeune fille à aller à l'école, à la première dame universitaire de Mauritanie, la première à devenir ministre. Militante des premières heures pour l'émancipation de la femme Africaine/Arabe et combattante acharnée pour les droits de l'homme: Aissata Kane.



L'ALLOCATION DE SOLIDARITE



Conditions d'ouverture du droit :

- Être Agé de 53 ans au moins,
- Avoir accompli au moins 6 années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation,
- Ne pas disposer de ressources supérieures à 80% du dernier salaire perçu,
- Introduire la demande à l'INPS dans un délai de deux (2) ans à compter de la cessation d'activité.

Les pièces constitutives du dossier de la demande d'allocation de solidarité

Pièce à fournir	Responsable Autorité de délivrance	Responsable du remplissage
Demande d'Allocation de Solidarité	Sur imprimé officiel fourni par l'INPS	L'assuré
Certificat d'emploi et de salaires	Sur imprimé officiel fourni par l'INPS	Le dernier employeur. éventuellement rempli par les précédant sur des imprimés distincts lorsque l'assuré a fait mois de 8 ans chez le dernier employeur.
Certificats de travail	Tous les employeurs de l'assuré	Chaque employeur de l'assuré doit un fournir un certificat de travail
Justificatifs des rémunérations perçues	Employeur / Salarié	L'employeur (quelques bulletins de salaire)
Certificat de vie	Autorité municipale	Autorité municipale

Calcul de l'allocation de solidarité

L'allocation de solidarité est calculée sur la base de trois éléments prédéterminés:

- le salaire minimum interprofessionnel garanti multiplié par le coefficient 2;
- le taux d'annuité (TA) qui est fixé par la loi à 2%;
- la durée minimale d'assurance (DMA).

Le montant de l'allocation de solidarité (AS) s'obtient en appliquant la formule suivante :

$$AS = SMIG \times 2 \times TA \times DMA$$

Exemple : Un assuré âgé de 54 ans comptant 9 années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation qui a eu une rémunération totale de 9 463 616 FCFA au cours des huit dernières années d'activité.

L'allocation de solidarité de l'intéressé se calcule comme suit :

- le salaire minimum interprofessionnel garanti multiplié par le coefficient 2 : $40\,000 \text{ FCFA} \times 2 = 80\,000 \text{ FCFA}$
- le taux d'annuité (TA) : 2%
- la durée minimale d'assurance (DMA) : 13 ans
- le montant de l'allocation de solidarité est de : $80\,000 \text{ FCFA} \times 2 \times 2\% \times 13 = 20\,800 \text{ FCFA}$.

Date d'effet :

L'allocation de solidarité prend effet le premier jour du mois civil qui suit la date de réception de la demande de liquidation de la retraite.

Le Mali vante un « partenariat gagnant-gagnant » avec Moscou : Après réception d'équipements militaires



De nouveaux équipements militaires russes ont été réceptionnés par le Mali le 9 août. Lors d'une cérémonie officielle, le ministre malien de la Défense s'est félicité d'un « partenariat gagnant-gagnant avec la fédération de Russie ».

Le Mali a réceptionné le 9 août de nouveaux équipements militaires livrés par son partenaire russe. Dans son allocution à Bamako, le ministre de la Défense malien Sadio Camara a vanté le « partenariat gagnant-gagnant avec la Fédération de Russie » au cours d'une cérémonie officielle en présence de diplomates russes et du colonel Assimi Goïta, le président malien de transition.

« Je dois dire que la cérémonie d'aujourd'hui est historique, tant par la nature, la qualité que par le volume de ce que vous nous remettez, dont nous n'exposerons ici qu'une partie, le reste étant bien sûr engagé en opération au moment où se tient cette cérémonie », a affirmé Sadio Camara. « Nous consolidons notre capacité de reconnaissance et d'attaque avec des avions de chasse L39 et Sukhoi 25, qui s'ajoutent au Super Tucano et d'autres appareils déjà en dotation. Ainsi que les hélicoptères d'attaque de type Mi24P, qui s'ajoutent au Mi35 et au Mi24 déjà livrés », a-t-il ajouté.

Les autorités maliennes, qui ont décidé de se séparer du vieil allié français engagé militairement contre les djihadistes depuis 2013, poursuivent depuis plusieurs mois une importante coopération avec Moscou. La Russie avait ainsi livré en mars plusieurs hélicoptères de combat et des armes, alors que Bamako a accueilli en grand nombre des instructeurs russes. Les pays occidentaux, dont la France, dénoncent pour leur part le recours du Mali aux services de la société privée russe de sécurité Wagner. Le gouvernement malien dément et parle de partenariat ancien avec l'armée russe.

La Russie avait pour sa part évoqué en mai une présence de Wagner au Mali « sur une base commerciale », mais a toujours démenti tout lien entre cette société privée et le gouvernement. Moscou voit pour sa part dans l'attitude de Paris envers la stratégie des autorités maliennes, le

Mali : Au moins 42 morts au sein de l'armée à la suite des attaques de Tessit



Le bilan s'alourdit à la suite des attaques perpétrées le 7 août dans le camp militaire et la commune de Tessit, dans le nord-est du pays. L'armée malienne incrimine l'État islamique au Grand Sahara (EIGS) et « une expertise extérieure ».

Les attaques coordonnées qui ont visé les Forces armées maliennes (Fama) ce 7 août à Tessit, dans le nord-est du pays, auraient fait au moins quarante-deux morts parmi les soldats selon un document émanant du commandant Koly Sissoko, qui circule sur les réseaux sociaux. Au moins quatre civils auraient également perdu la vie, indique la Direction de l'information et des relations publiques des armées (Dirpa). Certains d'entre eux sont des élus locaux, rapportent certaines sources sécuritaires.

Aux alentours de quinze heures, ce jour-là, plusieurs individus (dont le nombre n'a pu être déterminé, a confié la Dirpa à Jeune Afrique) ont lancé deux attaques simultanées contre le camp militaire des Fama ainsi que dans les rues de Tessit, une localité du cercle d'Ansongo, située dans la zone dite « des trois frontières », entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso. Au-delà du bilan humain, l'opération a causé d'« importantes pertes matérielles », dont plusieurs véhicules, détruits ou endommagés, écrit la Dirpa.

APPUI EXTÉRIEUR ?

Source : Jeune Afrique

regain d'une « mentalité coloniale ». Recevant à Moscou son homologue malien Abdoulaye Diop le 20 mai, le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov avait ainsi dénoncé : « Le mécontentement [de la France] face à l'attitude des dirigeants maliens de solliciter l'aide de structures extérieures de protection et de sécurité n'est rien d'autre qu'un retour à la pensée coloniale dont les Européens auraient dû se débarrasser depuis longtemps. »

Source : RT France

FAMa : Le Mali reçoit de nouveaux équipements militaires russes



Le Mali a réceptionné mardi de nouveaux équipements militaires livrés par son partenaire russe et annoncé avoir levé près de 420 millions d'euros sur le marché sous-régional.

Le ministre malien de la Défense, Sadio Camara a vanté, le « partenariat gagnant-gagnant avec la fédération de Russie », dans allocution au cours d'une cérémonie officielle en présence du président de Transition au Mali, le colonel Assimi Goïta et plusieurs diplomates russes en poste à Bamako.

« Nous consolidons notre capacité de reconnaissance et d'attaque avec des avions de chasse L39 et Sukhoi 25, qui s'ajoutent au Super Tucano et d'autres appareils déjà en dotation. Ainsi que les hélicoptères d'attaque de type Mi24P, qui s'ajoutent au Mi35 et au Mi24 déjà livrés », a-t-il ajouté.

La Russie avait en effet livré au Mali, en mars 2022 plusieurs hélicoptères de combat et des armes.

La junte militaire qui a pris le pouvoir par la force en août 2020 dans ce pays en pleine tourmente sécuritaire, a décidé de se séparer de l'allié traditionnel français engagé militairement contre les jihadistes depuis 2013 au Mali et de relancer ardemment la coopération avec la Russie. Les partenaires occidentaux dénoncent pour leur part le recours de la junte aux services de la société privée russe de sécurité Wagner. La junte dément et parle de partenariat ancien avec l'armée russe. Bamako a été sanctionnée durant six mois par ses voisins ouest-africains pour ne pas avoir respecté ses engagements électoraux.

Ces sanctions économiques et financières ont été levées début juillet après la présentation d'un calendrier électoral fixant la prochaine présidentielle à mars 2024.

Le Mali a en outre annoncé ce 9 août avoir levé 277 milliards de francs CFA (quelque 420 millions d'euros) auprès d'investisseurs sur le marché sous-régional de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Source : Agence Afrique

Mesures du gouvernement face à la hausse des prix : Des commerçants suspendent la vente de certains produits



Les prix de certaines denrées alimentaires n'ont toujours pas connu de baisse malgré les dispositions prises par le gouvernement. Certains commerçants ont tout simplement cessé de vendre certaines denrées. Ils exhortent le gouvernement à traiter le problème à la source.

Après la décision du gouvernement de faire respecter les prix fixés, il est difficile de trouver du sucre ce mardi dans certaines boutiques à Bamako. Pour plusieurs grossistes, cette situation serait due à la cherté de cette denrée et l'incapacité de certains revendeurs à respecter le prix plafond. « Moi-même j'ai cessé de vendre parce que ça peut pas aller », témoigne un commerçant. « Si on achète un sac de sucre à 35.000 comment nous allons le vendre », s'interroge-t-il. D'autres commerçants sous le coup de la sanction dénoncent cette situation, qu'ils jugent injuste. Car, expliquent-ils le prix d'achat de ces produits, est supérieur à celui fixé par le gouvernement. « Nous avons prix l'huile Dinor à 25.000 F au marché, mais ils nous demandent de le vendre à 24.000 », déplore un autre commerçant. Pour lui, « la meilleure solution est d'imposer aux grossistes la réduction de leur prix ».

A la suite d'un conseil des ministres extraordinaire tenu dimanche 7 août, le gouvernement a exigé, des importateurs le respect des prix plafonds

le prix de la cola, aussi en hausse

« Le prix du panier de la cola auparavant cédé à soixante mille francs est aujourd'hui vendu à cent dix mille francs cfa » témoignent les commerçants au grand marché de Bamako. Pour eux, cette hausse du prix s'explique par la mauvaise récolte du produit dans les localités d'exploitation. Toutefois, ils demandent aux importateurs de revoir la situation pour réduire le prix.

Hamza Doumbia, grossiste de cola à Bamako
Source : Studio Tamani

www.malikile.com

Culture : La fondation Damaguilé diawara reçue par le chef du gouvernement



Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, M. Choguel Kollalla Maïga a reçu en audience le mardi 9 août 2022, une délégation de la fondation Damaguilé Diawara conduite par son président Baba Diawara, accompagné pour la circonstance de Mady Kandia Diawara, chef des Diawara de Bamako et de plusieurs autres notables.

Au nom de tous les Diawara du monde, le président de la fondation a dit être venu informer les autorités de la Transition, de la construction en cours du "Mémorial-Musée des Diawara", dédié à leur ancêtre Damaguilé.

Les travaux qui vont coûter 400 millions de F CFA, sont d'ailleurs très avancés. Le financement est assuré par les cotisations des membres de l'association, a-t-il précisé. Le futur mémorial est appelé à contribuer à l'épanouissement de la culture Soninké, notamment du Kingui, fief des Diawara et de leurs alliés. Avec l'ambition de servir de site touristique, le Mémorial sera également un facteur de développement économique, social et culturel, a assuré M. Baba Diawara.

Le président Diawara a également déclaré au Chef du Gouvernement que les Diawara et alliés à travers la fondation, se reconnaissent dans les actions entreprises par les autorités de la Transition dont il a sollicité l'accompagnement sous quelle que forme que ce soit, pour l'achèvement du projet en cours.

Il a enfin rappelé que le chef des Diawara a été intronisé le 21 février 2021.

En retour, le Premier ministre a salué l'initiative, en rappelant l'importance et la place qu'occupent les légitimités traditionnelles dans notre pays. Il a également rappelé le rôle prépondérant joué par les Soninkés dans l'histoire de notre pays. Le Chef du gouvernement a saisi l'opportunité de l'audience pour informer ses hôtes que la Transition envisageait de créer également un lieu de mémoire en hommage à tous ceux qui ont marqué l'histoire de notre pays. La Refondation du Mali a-t-il ajouté, passe par la valorisation de nos cultures, avant de s'engager au nom du gouvernement, à participer à l'édification du Mémorial-Musée des Diawara et alliés.

Source : CCRP / Primature

Noix de cola : Le panier désormais cédé à partir de 105 000f CFA



Le panier de Cola est désormais vendu à partir de 105 000f Cfa et plus selon les qualités sur le marché. Pour les revendeurs, cette augmentation ne découle pas des effets d'une conjoncture économique mondiale.

Vendeur de cola depuis plus de 20 ans, Abdoulaye Keita ravitaille ses clients depuis l'emplacement appelé Woro cour implanté au grand marché de Bamako. Mais son quotidien aujourd'hui n'est pas des plus simples. La noix de cola s'écoule difficilement, la faute au prix jugé excessif par beaucoup que les vendeurs attribuent à la saison des pluies.

Avec cette tendance à la hausse des prix, le marché est timide et lent. Les paniers de cola, qui viennent de la Côte d'Ivoire et la Guinée sont disponibles maintenant autour de 90 000 voire plus contre 40 000 auparavant. Donc les revendeurs repercutent sur le prix final. Certains estiment toutefois que les prix du panier de cola ne sont jamais fixes, souvent, elles peuvent coûter même 60 000 FCFA. Le kilo de cola qui était cédé entre 1000 et 1250 FCFA l'est aujourd'hui entre 2 250 et 2 500 FCFA

Au Mali comme dans plusieurs autres pays de la sous-région, le cola est source de plusieurs bienfaits. Dans les traditions, on y a recours lors des événements sociaux, tels les fiançailles, baptêmes ou encore les décès. Pour ce qui est de son prix sur le marché actuel ou le panier est passé de 60 000 à 105 000 et plus, elle sera selon les projections des acteurs réduit en novembre.

Source : Journal du Mali





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

APPEL A CANDIDATURE

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite lance le recrutement **du Directeur des Ressources humaines** au titre de l'exercice budgétaire 2022.

I. MISSION DU POSTE :

- faire appliquer la législation du travail en vigueur tant par l'OCLEI que par ses employés ;
- définir une politique de recrutement et appuyer sa mise en œuvre (recrutement, embauche, formation et rédaction des contrats de travail, vérification de la conformité des contrats et des pratiques de l'OCLEI aux règles de droit du travail (Code du travail, conventions et accords collectifs) ;
- gérer l'évolution des carrières de la vie professionnelle des salariés : retraite, maladies, accidents, formations, congés, rupture de contrat, contrôle des conditions de travail des salariés ;
- instaurer la grille salariale de l'OCLEI ;
- s'occuper de la gestion de la paie des salariés (établissement des bulletins de paie et déclarations sociales) ;
- gérer les conflits et œuvrer un bon climat social au sein de l'OCLEI;
- développer des projets d'entreprise visant à accroître la motivation du personnel ;
- sensibiliser les employés aux impératifs d'hygiène, de sécurité et d'environnement sur leur lieu de travail ;
- contribuer à la mise en œuvre de la politique de communication interne par la diffusion des informations économiques et sociales liées aux objectifs de l'OCLEI ;
- représenter l'OCLEI lors de négociations avec les représentants du personnel.

Pour l'aider dans sa mission, le **directeur des ressources humaines** peut avoir un ou plusieurs collaborateurs placés sous son autorité. Il doit savoir travailler en équipe et surtout déléguer certaines tâches.

II. Compétences :

- avoir une bonne connaissance de l'administration publique malienne ;
- être apte à travailler sous pression ;
- être capable de respecter la confidentialité et le secret professionnel ;
- avoir de bonnes compétences en communication orale et écrite ;
- avoir un esprit d'équipe et l'esprit critique ;
- avoir une intégrité morale et un sens d'éthique et de la déontologie ;
- être rigoureux dans le travail et avoir le sens du respect du supérieur hiérarchique et de ses collaborateurs
- maîtriser l'outil informatique;
- Qualités relationnelles.



III. Qualifications requises :

Formation :

- être titulaire au moins d'un diplôme universitaire (BAC+4) dans les domaines suivants : gestion des ressources humaines ; droit du travail, droit social, économie, finances, gestion d'entreprise et d'administration;
- avoir au moins 10 ans d'expérience dans la gestion des ressources humaines ;

Expérience :

- avoir plus de 5 ans d'expérience de travail dans un poste de responsabilité en ressources humaines dans le secteur public ou privé.

Connaissance linguistique :

- la maîtrise de l'anglais et d'une seconde langue étrangère est un atout considérable pour les candidats à ce poste.

Connaissance informatique :

- bonne connaissance des outils informatiques (Word, Excel, Emails sous environnement, logiciels de gestion R.H et similaires).

Les candidatures féminines sont encouragées conformément à la Loi n°2015-052 du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives.

IV. Lieu de travail

Le Directeur des Ressources humaines sera basé à Bamako et pourra être déplacé en cas de besoin en tout autre endroit.

V. Dossiers à fournir

- une lettre de motivation de 2 pages au maximum adressée au Président de l'OCLEI ;
- un CV actualisé daté et signé;
- une copie certifiée conforme des diplômes de formation supérieure ou équivalences ;
- trois (3) lettres de recommandation et des attestations de travail et de formations dans des postes de responsabilités occupés;
- certificat de nationalité ;
- un extrait du Casier judiciaire à fournir datant d'au moins de trois (03) mois (après présélection).

VI. Date et lieu de Dépôt des dossiers :

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermé au **plus tard le 19 août 2022 à 16 heures GMT** : à l'accueil de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite, au rez-de-chaussée ; Place CAN, rue : 390, Hamdallaye A.C.I 2000-Bamako.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Assistant des Ressources humaines de l'OCLEI, par courrier électronique (recrutement@oclei.ml) / en copie (louologuem@oclei.ml), (skeita@oclei.ml) et (dmoussa@oclei.ml).

- Aucun dossier ne sera accepté après la date limite indiquée.
- Des interviews par un jury seront organisées avec les candidats présélectionnés.
- Et seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

APPEL A CANDIDATURE

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite lance le recrutement **du Community Manager** au titre de l'exercice budgétaire 2022.

I. MISSION DU POSTE :

Assister le chef du service de la communication dans la stratégie d'organisation et de développement de la communauté en ligne et la dynamisation du site web de l'OCLEI.

II. Tâches :

- participer au développement de la stratégie de communication de l'OCLEI ;
- produire des contenus sur le net (photo, vidéo, son) ;
- animer des groupes d'internautes;
- planifier des posts (contenus) ;
- interagir avec les membres de la communauté ;
- convertir des internautes en relais d'informations ;
- augmenter la présence digitale et accroître la visibilité de l'OCLEI ;
- faire la mise à jour régulière du site web de l'OCLEI.

III. Compétences :

- capacité avérée à planifier, organiser et mettre en œuvre des activités de communication sur les médias sociaux ;
- très bonne connaissance et de capacité d'analyse des tendances sur les réseaux sociaux ;
- grande capacité rédactionnelle ;
- être capable de respecter la confidentialité et le secret professionnel ;
- grand modérateur et diplomate ;
- très bonne maîtrise de la langue française ;
- connaissance avérée de la veille sociale ;
- grande capacité à coordonner et à travailler en équipe ;
- excellente capacité d'écoute et d'aptitude à communiquer oralement et à l'écrit ;
- qualités relationnelles.

IV. Qualifications requises :

Expérience :

- avoir au moins trois (03) ans d'expérience professionnelle ;
- avoir une grande expérience dans la création, le développement et le suivi d'un media social ;
- avoir une bonne connaissance du paysage médiatique du Mali et du milieu des éditeurs de contenu de médias sociaux.



Connaissance informatique :

- bonne connaissance de l'outil informatique ;
- excellente connaissance des réseaux sociaux ;
- capacité avérée dans la mise à jour de site web , intranet et web TV;
- capacité avérée en prise de vue (Photo – vidéo) ;
- bonne connaissance de Photoshop et d'autres logiciels similaires.

Connaissance linguistique :

- excellente connaissance du français (orale et écrite) ;
- la maîtrise de l'anglais et d'une seconde langue étrangère est un atout considérable pour les candidats à ce poste.

Les candidatures féminines sont en encouragées conformément à la Loi n°2015-052 du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives.

V. Dossiers à fournir :

- un CV actualisé daté et signé ;
- des copies légalisées des diplômes obtenus ;
- des attestations et certificats de travail;
- un extrait de l'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;
- des attestation de formation en Community Manager ;
- un extrait du Casier judiciaire à fournir datant d'au moins de trois (03) mois (après présélection).

VI. Date et lieu de Dépôt des dossiers :

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermé au **plus tard le 19 août 2022 à 16 heures GMT** : à l'accueil de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite, au rez-de-chaussée ; Place CAN, rue : 390, Hamdallaye ACI 2000-Bamako.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Assistant des Ressources humaines de l'OCLEI, par courrier électronique (recrutement@oclei.ml) / en copie (louologuem@oclei.ml), (skeita@oclei.ml) et (dmoussa@oclei.ml).

- Aucun dossier ne sera accepté après la date limite indiquée.
- Des interviews par un jury seront organisées avec les candidats présélectionnés.
- Et seuls les candidats présélectionnés seront contactés.



Médias sociaux, presse en ligne : APPEL-MALI se bat pour un espace numérique plus citoyen

Au regard des comportements de certains internautes qui prétendent informer les populations, l'Association des professionnels des médias en ligne (Appel-Mali), en partenariat avec Internet médias support (IMS), a lancé un nouveau projet dénommé : "L'Internet face aux fausses nouvelles : droit et devoir des utilisateurs au Mali". De ce fait, Appel-Mali, sous l'égide de son président M. Modibo Fofana, a procédé ce vendredi 05 août au lancement dudit projet au siège de l'Assep, sis à ACI 2000.



Cette cérémonie de lancement du projet placée sous le thème : « L'internet face aux fausses nouvelles », a regroupé plusieurs acteurs des médias, y compris d'autres personnes influentes sur les réseaux sociaux. Ce projet initié par Appel-Mali et IMS vise à former les acteurs des médias au Mali, particulièrement la presse en ligne. En effet, ce projet s'inscrit dans le contexte de contribuer à la promotion des droits et obligations numériques, y compris l'utilisation citoyenne de l'Internet au Mali. « L'objectif général de ce projet, il s'agit de contribuer à la contribution à la promotion des droits et obligations numériques au Mali et en fin d'améliorer l'espace civique numérique, y compris l'utilisation citoyenne de l'Internet au Mali, particulièrement sur les réseaux sociaux et par les acteurs web

et les professionnels de la presse en ligne », a expliqué le président Modibo Fofana. Selon lui, ce projet de 6 mois consiste à former les journalistes, les blogueurs, et d'autres personnes influentes sur les réseaux sociaux. En outre, M. Modibo Fofana a expliqué que ce projet commencé en début de juillet se tiendra jusqu'à décembre 2022 et ça prendra fin par l'organisation des fora nationaux. Toujours selon le conférencier M. Fofana, le budget dudit projet s'élevé à environ 16 millions de FCFA qui va couvrir les différentes formations. « Le budget de ce projet s'élève à 16 millions qui doit couvrir également les 5 formations : celle de Koulikoro pendant 3 jours ; 3 formations à Bamako et 1 formation à Kati et également les 4 rendez-vous de IMS aussi. Si on essaye de regrouper toutes les activités, ça

peut aller jusqu'à 9 à 10 activités pendant 6 mois », a laissé entendre Modibo Fofana. De surcroît, le président d'Appel-Mali a souligné que pour la réussite de ce projet, Appel-Mali, en partenariat avec IMS, va collaborer avec les différents acteurs de l'Internet. « Les cibles essentielles de ce projet : d'abord les professionnels qui sont en ligne, nous les journalistes et après les blogueurs et d'autres qui ne sont pas blogueurs, mais qui sont très actifs sur le net. On va essayer de les sensibiliser. Deuxième cible, il s'agit des acteurs du numérique au Mali : les gens qui sont déjà dans les grandes entreprises de l'Internet, et ceux qui mènent également les réflexions sur les droits numériques de l'Internet, les professeurs chercheurs, les créateurs des applications, etc. », a-t-il indiqué. Par ailleurs, M. Saibou Keïta, secrétaire général de l'Appel-Mali, a rappelé que l'objectif de ce projet est de faire en sorte que « l'Internet puisse être citoyen ». Dans son intervention, il a dit avoir remarqué que depuis quelques années, l'Internet est utilisé par une certaine catégorie de la population. Selon lui, ces internautes, dont entre autres les journalistes, les blogueurs, les activistes l'utilisent pour faire passer les informations qui ne sont pas de nature à « servir » le pays. Pour M. Keïta, cette situation nécessite une sensibilisation à tous les niveaux en vue de trouver des solutions à ces préoccupations pour que l'Internet puisse être utile et à servir le pays. D'où l'initiative de ce partenariat d'Appel-Mali et IMS. Selon les conférenciers, pendant ces formations, les moyens, les outils seront mis à la disposition de ces journalistes, blogueurs et activistes afin que l'Internet devienne un outil de la promotion de la citoyenneté. « Parce qu'il ne s'agit pas seulement de prendre son smartphone et puis aller filmer quelque chose et faire des commentaires qui ne sont pas de nature à développer et encore moins à assurer la position de ce pays », a lancé le secrétaire général. A l'issue de la cérémonie, le président Modibo Fofana, avec ses deux confrères, M. Saibou Keïta et M. Alassane Koné, a salué tous ceux qui ont participé à cette cérémonie de lancement. Il a également exprimé sa satisfaction pour la présence des acteurs de médias à ladite cérémonie.

Garibou TOGO, stagiaire
Source : LE PAYS

Accord pour la paix et la réconciliation : Le processus de mise en œuvre avec la prochaine intégration de 26 mille ex-combattants

L'intégration dans l'armée de 26 000 ex-combattants sur 2 ans ! Telle est la principale décision de la réunion de niveau décisionnel des parties à l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali (APR) sur certains aspects de sa mise en œuvre. Le processus de mise en œuvre est ainsi relancé. Même si la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), l'éternelle insatisfaite, aurait souhaité plus.

Le gouvernement malien va intégrer 26 mille ex-combattants en deux phases, a indiqué vendredi dernier (5 août 2022) le communiqué final qui a sanctionné la réunion de niveau décisionnel des parties à l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali (APR) sur certains aspects de sa mise en œuvre. Comme la cérémonie d'ouverture, la clôture a été aussi présidée par le Premier ministre de transition malien, Dr Choguel Kokalla Maïga. En plus des parties signataires, cette rencontre a enregistré la présence de la Médiation internationale et de la communauté internationale autour du Comité de suivi de l'accord (CSA). Au terme de cette rencontre de 5 jours (1er-5 août) les participants ont ainsi demandé l'intégration de 26 000 ex-combattants en deux phases de 13 000. La première est répartie selon le quota ayant déjà fait l'objet d'un consensus entre les parties et la seconde sur une période de deux ans (2023-2024).

Ils ont également recommandé la création et l'opérationnalisation d'une commission ad hoc pour conduire les travaux de reformulation des propositions pour la gestion au cas par cas des hauts cadres civils et militaires des mouvements signataires de l'APR. «Le gouvernement prendra toutes les dispositions nécessaires pour diligenter les réformes politiques et institutionnelles non liées à la réforme constitutionnelle», a indiqué le communiqué final de la rencontre.

À l'issue de cette rencontre, a souligné le communiqué, le gouvernement et les mouvements signataires ont réaffirmé leur «pleine détermination» et leur «ferme engagement» à poursuivre les échanges et l'ensemble des actions nécessaires à la «stabilisation du Mali, à la restauration et à la consolidation d'une paix durable» au bénéfice du peuple malien. Mais, selon des indiscretions, la CMA aurait déploré



que «la question de la chaîne de commandement dans cette future armée n'aït pas encore réglée».

Mais comme l'a déclaré le Colonel-major Ismaël Wagué (ministre de la Réconciliation nationale, de la Paix et de la Cohésion sociale), en paraphrasant le légendaire et l'emblématique Nelson Mandela, «la réconciliation est un processus spirituel qui nécessite plus qu'un simple cadre juridique. Cela doit se produire dans le cœur et l'esprit des gens».

Dans son allocution de clôture, le Premier ministre a salué «la disponibilité, la flexibilité, l'engagement et l'esprit de compromis» dont les participants ont fait montre et qui ont permis d'aboutir aux résultats encourageants. «Le gouvernement de Transition, sous le leadership du président Assimi Goïta, ne ménagera aucun effort pour mettre en œuvre sa part d'engagement de ce qui a été convenu», a promis Cho-

guel Kokalla Maïga.

Issu du processus de négociations à Alger (Algérie), l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale au Mali a été signé entre le gouvernement malien et des mouvements rebelles basés dans le nord du pays en mai et juin 2015. Très contesté par de nombreux intellectuels, une grande partie de la société civile, cet accord est confronté à de nombreux obstacles politiques par rapport à sa mise en œuvre.

Avant d'être renversé par les militaires le 18 août 2020, l'ex-président feu Ibrahim Boubacar Kéïta avait souhaité la relecture de certaines dispositions afin de faciliter cette mise en œuvre.

Naby
Source : Le Matin



Préparez à **SUP MTI BENI MELLAL** votre carrière
 d'**INGÉNIERIE** et de **MANAGER**

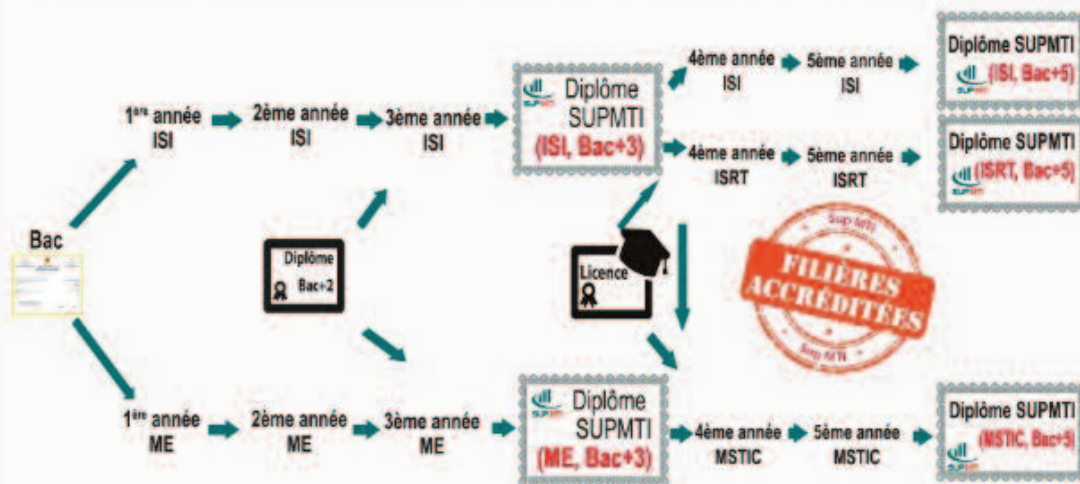
ÉCOLE DE MANAGEMENT

- ✓ Management des Entreprises (**ME Bac+3**)
- ✓ Management des Systèmes et Technologies de l'Information et de Communication (**MSTIC Bac+5**)

ÉCOLE D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS

- ✓ Ingénierie des Systèmes Informatiques (**ISI Bac+3**)
- ✓ Ingénierie des Systèmes Réseaux et Télécoms (**ISRT Bac+5**)
- ✓ Ingénierie des Systèmes d'Information (**ISI Bac+5**)

L'EXCELLENCE
 PAR LA FORCE
 DU GROUPE
 DES ÉCOLES
SUP MTI



Diplômes Bac+3 et Bac+5

Partenaires :



Certificats
 Internationaux :



Nationalités des étudiants de **SUP MTI** Béni Mellal



Maroc



Côte d'Ivoire



Sénégal



Congo Brazzaville



Togo



Gabon



Niger

SUP MTI BENI MELLAL

Contacteur au Mali

Boulevard Hassan II, (+212) 5 23 42 22 33/34

D&D Consulting

Avis :

Concours de Bourse d'Excellence, 7ème Edition 2022

L'Ecole Supérieures de Management, de Télécommunications et d'Informatique (**SupMTI**) de **Beni Mellal** au Maroc en partenariat avec **D&D consulting** au Mali informe les Bacheliers, les Techniciens Spécialisés et les Licenciés dans toutes les spécialités, qu'elle organise un **concours** pour l'attribution des bourses d'excellence aux étudiants afin de poursuivre leurs études supérieures à **SupMTI Beni Mellal** au Maroc dans l'une des filières suivantes :

ÉCOLE DE MANAGEMENT DES AFFAIRES (BAC+4) :

- Audit et Finance d'Entreprise
- Finance, Banques et Assurances
- Management de Qualité et Gestion de Projets
- Management des Ressources Humaines
- Marketing et Communication Digitale
- Marketing et Management Commercial d'entreprise

ÉCOLE DE GENIE INFORMATIQUE (3 ANS APRES « 2 ANNEES PREPARATOIRES ») :

- Classes préparatoires au cycle ingénieur en Technologies de l'Information
- Cloud, Internet des Objets et Mobiles
- Ingénierie de la Data Science
- Ingénierie des Systèmes, Réseaux et Télécoms
- Ingénierie des Systèmes d'information

Pour participer à ce concours, veuillez envoyer une copie certifiée de votre diplôme et les relevés de note deux dernières années d'études, à l'adresse courriel suivante: mdoumbia1@yahoo.fr au plus tard le **30 septembre 2022**.

Pour toutes informations, veuillez appeler aux : **+223 69 88 83 05, +223 82 01 75 75, D & D Consulting, dont le siège se situe à Hamdallaye ACI 2000, Rue 330 – Porte 10, Bamako, Mali.**

NB : Les dossiers enregistrés et collectés par D&D consulting sont envoyés à la Direction de L'Ecole Supérieures de Management, de Télécommunications et d'Informatique (SupMTI) de Beni Mellal au Maroc qui fera le choix des candidats sur la base des dossiers, des critères de compétence et de mérite bien définis par l'établissement.



Rapport de « MODELE-Mali » : L'invite à plus de consensus pour les réformes

Les responsables de la mission d'observation des élections au Mali (MODELE-Mali), ont animé, le hier mercredi 10 août 2022, une conférence de presse. Objectif : partager le contenu de son dernier rapport avec les hommes de média.

Dans ses propos liminaires, Dr Ibrahima Sangho, a déploré les difficultés que connaît le processus de mise en place de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE), au niveau national, notamment les modalités de désignation des représentants des partis politiques et de la société civile. Il dira que le contexte politique est marqué par la conférence de presse, le 3 août 2022, du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) Mali-Kura qui défie la tendance du Premier ministre Dr Choguel Kokalla Maïga. En raison des divergences de vue, ils ont annoncé, entre autres, la création d'un nouveau mouvement dénommée M5-RFP Mali Kura, présidé par Kounimba Sidibé, et ont appelé à la convergence des forces vives de la nation pour la réussite de la transition.

A cela s'ajoute, les réactions des personnalités politiques, mises en cause dans l'affaire du marché public dit "Paramount". A travers des communiqués de presse, elles ont clamé leur innocence et affirmé leur engagement à se blanchir de cette affaire. Il s'agit de Messieurs Boubou Cissé (ex ministre de l'Économie et des

finances et ex Premier ministre), Tiéman Hubert Coulibaly (ex ministre de la Défense nationale) et Mamadou Diarra dit Igor (ex ministre de l'Économie et des finances). Pour rappel, ils sont poursuivis pour crime de faux et usage de faux, d'atteinte aux biens publics et de complicités de ces infractions, des faits liés à l'affaire du marché public concernant la mise en œuvre de la loi d'orientation et de programmation militaire ainsi que la loi de programmation sur la sécurité intérieure.

S'agissant du contexte électoral, les membres de la MODELE soutiennent que le processus de mise en place de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE) au niveau national souffre de vices de procédure. « La MODELE constate que cette modalité de désignation ne respecte pas la loi électorale qui, en son article 7 alinéa 4, dispose que « **Les membres représentant les partis politiques et la société civile sont désignés selon les modalités fixées par ces institutions ou organisations** », a-t-il dit.

Mieux, il fera savoir que la MODELE a observé que certains partis et regroupements de partis politiques dont Ensemble pour le Mali (EPM)

et certaines Organisations de la société civile dont l'Observatoire pour les élections et la bonne gouvernance au Mali, ont dénoncé la violation dudit article par le MATD. Le retard dans la mise en place de l'AIGE au niveau national, prévue pour le 13 juillet 2022 et non encore effective, risque de compromettre le respect du chronogramme électoral communiqué à la CEDEAO pour la levée des sanctions sur le Mali.

« **Au vu du chronogramme qui fixe le référendum au 19 mars 2023, tous les démembrements de l'AIGE doivent être mis en place au plus tard le 19 septembre 2022** », a-t-il rappelé.

Sur le plan sécuritaire, la MODELE a noté l'attaque d'un convoi de 19 camions de marchandises entre Boni et Douentza, le 03 août 2022. Tous les 19 camions ont été incendiés par des présumés terroristes. Elle a, aussi, noté la mort de cinq (5) policiers suite à une attaque à l'engin explosif, le dimanche 7 août 2022 dans la région de Koutiala, selon la Direction générale de la police. La MODELE regrette les pertes civiles et militaires. Elle exhorte les autorités à davantage sécuriser les personnes et leurs biens sur l'ensemble du territoire national.

La MODELE ne pouvait pas publier son rapport sans mentionner le crime odieux perpétré contre une femme âgée d'environ 71 ans dans la commune rurale de Sony, région de Kayes. Cet assassinat vient raviver la problématique de la pratique de « **l'esclavage par ascendance** », encore très présente dans cette région.

La MODELE évoque également dans son rapport la Réunion de Niveau Décisionnel (RND)

des Parties à l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, sur certains aspects de la mise en œuvre de l'Accord, tenue du 1er au 05 août 2022 à Bamako. « **La Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) accepte la proposition de la partie gouvernementale, concernant l'intégration de 10.000 ex-combattants, en y ajoutant le reliquat des 3.000 du Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) accéléré, soit 1.256 ex-combattants restants. De son côté, la partie gouvernementale s'engage à procéder à l'intégration des prochains de 13.000 ex-combattants sur 2 ans (2023 et 2024).** » Pour la gestion du cas des hauts Cadres civils et militaires des Mouvements, la CMA adhère à la proposition de la partie gouvernementale relative à la mise en place d'une commission ad hoc dans les meilleurs délais. Ladite commission, qui sera constituée des représentants du Gouvernement et des Mouvements, sera chargée de conduire les discussions et formuler des propositions sur les modalités de gestion des hauts cadres civils et militaires des Mouvements, y compris l'architecture de la chaîne de commandement », a souligné, Dr Ibrahima Sangho.

Après ce diagnostic sans complaisance de la situation, la MODELE Mali a fait les recommandations suivantes aux autorités de la Transition : Davantage de consensus dans la conduite des différentes réformes envisagées, le respect des dispositions de la loi électorale en ce qui concerne la désignation des membres du collège de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE), notamment les représentants des partis politiques et de la société civile, la poursuite des efforts de sécurisation des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national, le respect des droits de l'homme et la prise de mesures fortes contre la pratique de « l'esclavage par ascendance », le dialogue franc et sincère entre les parties signataires de l'Accord pour la paix, issu du processus d'Alger, en vue d'une paix durable au Mali.

■ Maffenin Diarra

Rapport hebdomadaire N°06/22-MODELE MALI 1er au 09 août 2022



Contexte général

Les consultations de la commission de rédaction de la nouvelle constitution, qui ont démarré à Bamako, se poursuivent dans les régions.

Le processus de mise en place de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE), au niveau national, connaît de sérieuses difficultés liées aux modalités de désignation des représentants des partis politiques et de la société civile.

Sept ans après la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, la deuxième réunion de niveau décisionnel a eu lieu à Bamako sur les aspects clés dudit Accord, notamment la réintégration des ex-combattants.

Le contexte politique

Il est marqué par la conférence de presse, le 3 août 2022, du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) Mali-Kura qui défie la tendance du Premier

ministre Dr Choguel Kokalla Maïga.

La conférence était animée par des membres fondateurs du M5-RFP originel comme Mme Sy Kadiatou Sow, Modibo Sidibé, Koniba Sidibé, Me Mohamed Ali Bathily et Cheick Oumar Cissoko qui disent ne plus reconnaître Dr Choguel Kokalla Maïga comme Président du Comité stratégique du M5-RFP.

En raison des divergences de vue, ils ont annoncé, entre autres, la création d'un nouveau mouvement dénommée M5-RFP Mali Kura, présidé par Koniba Sidibé, et ont appelé à la convergence des forces vives de la nation pour la réussite de la transition.

Le contexte politique est aussi marqué par les réactions des personnalités politiques, mises en cause dans l'affaire du marché public dit "PARAMOUNT". A travers des communiqués de presse, elles ont clamé leur innocence et affirmé leur engagement à se blanchir de cette affaire. Il s'agit de Messieurs Boubou Cissé (ex ministre de l'Économie et des finances et ex Premier ministre), Tiéman Hubert Coulibaly (ex

ministre de la Défense nationale) et Mamadou Diarra dit Igor (ex ministre de l'Économie et des finances). Pour rappel, ils sont poursuivis pour crime de faux et usage de faux, d'atteinte aux biens publics et de complicités de ces infractions, des faits liés à l'affaire du marché public concernant la mise en œuvre de la loi d'orientation et de programmation militaire ainsi que la loi de programmation sur la sécurité intérieure.

D'autre part, le Cadre d'Échange des Partis et Regroupements Politiques pour une Transition Réussie a proposé, au cours d'une conférence de presse tenue le vendredi 5 août 2022, l'avènement d'un Premier ministre non-partisan, consensuel, compétent, intègre et ayant une connaissance avérée des dynamiques politiques, économiques et sécuritaires du pays. Il a également proposé la constitution d'un gouvernement d'union nationale pour réaliser l'union sacrée des Maliennes et Maliens autour des Forces Armées Maliennes (FAMAs) et la réalisation d'un consensus national autour d'une révision de la constitution du 25 février 1991. Créée le 26 juillet 2021, le Cadre d'échange des partis et regroupements politiques pour une transition réussie est composé de plus d'une soixantaine de partis et regroupements politiques.

Le contexte électoral

Le processus de mise en place de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE) au niveau national souffre de vices de procédure.

En effet, le Ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation (MATD) a adressé une lettre aux partis politiques et aux organisations de la société civile pour leur demander de désigner leurs représentants. Dans cette lettre, le ministre affirme que la désignation des membres du Collège sera faite dans un premier temps par tirage au sort et dans un second temps par l'autorité de désignation.

La MODELE constate que cette modalité de désignation ne respecte pas la loi électorale qui, en son article 7 alinéa 4, dispose que « Les membres représentant les partis politiques et la société civile sont désignés selon les modalités fixées par ces institutions ou organisations ».

La MODELE a observé que certains partis et regroupements de partis politiques dont Ensemble pour le Mali (EPM) et certaines Organisations de la société civile dont l'Observatoire pour les élections et la bonne gouvernance au Mali, ont dénoncé la violation dudit article par le MATD.

Le retard dans la mise en place de l'AIGE au niveau national, prévue pour le 13 juillet 2022 et non encore effective, risque de compromettre le respect du chronogramme électoral communiqué à la CEDEAO pour la levée des sanctions sur le Mali.

La MODELE attire, aussi, l'attention sur le délai de mise en place des démembrements de l'AIGE, suivant l'article 24 de la Loi électorale qui stipule : « Les Coordinations au niveau des Régions, du District, des Cercles, des Communes, Ambassades et Consulats sont mises en place six (06) mois avant le début des opérations référendaires et électorales et leurs missions prennent fin un (01) mois après la proclamation des résultats définitifs. »

Au vu du chronogramme qui fixe le référendum au 19 mars 2023, tous les démembrements de l'AIGE doivent être mis en place au plus tard le 19 septembre 2022.

Les réformes constitutionnelles

Aux dires du Rapporteur général de la commission de rédaction de la nouvelle constitution, installée le 12 juillet 2022, les écoutes se poursuivent au niveau des régions.

Ainsi, des consultations ont eu lieu à Gao (pour les régions de Gao, Ménaka et Kidal) ; à Mopti (les régions de Mopti, Bandiagara, Douentza



et Tombouctou) ; à Ségou (les régions de San, Ségou, Sikasso, Bougouni et Koutiala) à Koulikoro (les régions de Koulikoro, Nara et Diola) à Kayes (les régions de Kayes, Kita et Niore) et à Bamako (les différentes communes du district).

La MODELE observe qu'à présent certains partis politiques comme l'ADEMA et la CODEM rejettent l'idée de rédaction d'une nouvelle Constitution. Elle exhorte la Commission à travailler davantage avec les partis politiques pour plus d'adhésion.

Le contexte sécuritaire

La MODELE a noté l'attaque d'un convoi de 19 camions de marchandises entre Boni et Douentza, le 03 août 2022. Tous les 19 camions ont été incendiés par des présumés terroristes.

Elle a, aussi, noté la mort de cinq (5) policiers suite à une attaque à l'engin explosif, le dimanche 7 août 2022 dans la région de Koutiala, selon la Direction générale de la police. Elle a également noté le décès de 17 militaires, 5 civils et 9 portés disparus, lors de l'attaque de Tessit, le lundi 8 août 2022, suivant le communiqué n°054 de la Direction de l'information et des relations publiques de l'armée (DIRPA).

La MODELE regrette les pertes civiles et militaires. Elle exhorte les autorités à davantage sécuriser les personnes et leurs biens sur l'ensemble du territoire national.

Les droits de l'Homme

La MODELE a observé l'assassinat d'une femme âgée d'environ 71 ans dans la commune rurale de Sony, région de Kayes. Cet assassinat vient raviver la problématique de la pratique de « l'esclavage par ascendance », encore très présente dans cette région.

A titre de rappel, dans certaines communes de la région de Kayes, les personnes dites « esclaves par ascendance » sont marginalisées dans les processus sociopolitiques ; notamment les élections.

L'Accord de paix, issu du processus d'Alger

La Réunion de Niveau Décisionnel (RND) des Parties à l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, sur certains aspects de la mise en œuvre de l'Accord, a eu lieu du 1er au 05 août 2022 à Bamako.

La Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) accepte la proposition de la partie gouvernementale, concernant l'intégration de 10.000 ex-combattants, en y ajoutant le reliquat des 3.000 du Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) accéléré, soit 1.256 ex-combattants restants. De son côté, la partie gouvernementale s'engage à procéder à l'intégration des prochains 13.000 ex-combattants sur 2 ans (2023 et 2024).

Pour la gestion du cas des hauts Cadres civils et militaires des Mouvements, la CMA adhère à la proposition de la partie gouvernementale relative à la mise en place d'une commission ad hoc dans les meilleurs délais. Ladite commission, qui sera constituée des représentants du Gouvernement et des Mouvements, sera chargée de conduire les discussions et formuler des propositions sur les modalités de gestion des hauts cadres civils et militaires des Mouvements ; y compris l'architecture de la chaîne de commandement.

Les questions des réformes politiques et institutionnelles, non-liées à la révision constitutionnelle, ont été abordées. La CMA s'est engagée à élaborer, incessamment, un Mémoire spécifiant ces questions.

Les recommandations :

La MODELE Mali recommande aux autorités de la Transition :

- Davantage de consensus dans la conduite des différentes réformes envisagées ;
- Le respect des dispositions de la loi électorale en ce qui concerne la désignation des membres du collège de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE), notamment les représentants des partis politiques et de la société civile ;
- La poursuite des efforts de sécurisation des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national ;
- Le respect des droits de l'homme et la prise de mesures fortes contre la pratique de « l'esclavage par ascendance » ;
- Le dialogue franc et sincère entre les parties signataires de l'Accord pour la paix, issu du processus d'Alger, en vue d'une paix durable au Mali.

La Mission d'Observation Des Élections au Mali – MODELE Mali est le dispositif d'observation électorale mis en place par la Synergie 22, comprenant 43 organisations de la société civile malienne, composée de : l'Observatoire pour les élections et la bonne gouvernance au Mali – OBSERVATOIRE, l'Association des Jeunes pour la Citoyenneté Active et la Démocratie (AJCAD), DONIBLOG (la communauté des Bloggeurs du Mali), Droits de l'Homme au Quotidien (DHQ) et Tuwindi.

Contact Presse

Dr Ibrahima SANGHO, Chef de mission MODELE Mali - Téléphone : +223 76 23 36 00. Email : ibrahima.sangho11@gmail.com



Soldats ivoiriens détenus à Bamako : La négociation privilégiée

La négociation reste privilégiée pour obtenir la libération de 49 soldats ivoiriens détenus depuis un mois à Bamako et accusés par les militaires au pouvoir au Mali d'être des "mercenaires", ce que nie Abidjan qui assure qu'ils étaient en mission pour l'ONU.



Cette affaire illustre les tensions entre le Mali et la Côte d'Ivoire, accusée par Bamako d'avoir incité ses partenaires ouest-africains à durcir les sanctions contre les militaires maliens auteurs de deux coups d'Etat depuis 2020, sanctions finalement levées début juillet.

Une médiation du Togo n'a pour l'instant pas abouti, mais les discussions se poursuivent en vue d'une libération la plus rapide possible des soldats prisonniers. Le 10 juillet, 49 soldats ivoiriens en tenue militaire, mais non armés, débarquent à Bamako d'un avion de la compagnie nationale Air Côte d'Ivoire, un autre appareil transportant leurs armes.

Ils sont aussitôt interpellés et interrogés sur les raisons de leur présence au Mali, n'ayant "ni ordre de mission, ni autorisation" pour y être, selon les autorités maliennes. Dès le lendemain, ils sont accusés d'être des "mercenaires" venus au Mali avec le "dessein funeste" de "briser la dynamique de la refondation et de la sécurisation du Mali, ainsi que du retour à l'ordre constitutionnel".

Le Conseil national de sécurité ivoirien (CNS), présidé par le chef de l'Etat Alassane Ouattara, exige aussitôt leur libération "sans délai", affirmant qu'ils ont été "injustement" arrêtés. Leur présence dans le cadre d'opérations de soutien logistique à la Mission de l'ONU au Mali (Minusma) est "bien connue des autorités maliennes", selon le CNS.

"Dysfonctionnements"

L'ONU confirme, mais reconnaît cependant des "dysfonctionnements", quant à la mission exacte des ces soldats qui font partie des Éléments nationaux de soutien (NSE), procédure de l'ONU permettant aux contingents des missions de maintien de la paix de faire appel à des prestataires extérieurs pour des appuis logistiques.

La Minusma "note que les éléments ivoiriens ont été déployés à Sénou (Bamako) pour assurer la sécurité à la base des NSE allemands dans cette même localité, au lieu de Tombouctou (nord) où est basé le contingent ivoirien de la Minusma" et admet que "certaines mesures n'ont pas été suivies".

Dans la foulée de l'arrestation des soldats ivoiriens, le Mali durcit le ton contre la Minusma, présente sur son territoire depuis 2013 pour l'aider à lutter contre les groupes jihadistes qui le déstabilisent par la violence.

Les rotations des contingents militaires et policiers de l'ONU sont suspendues, son porte-parole, Olivier Salgado, expulsé, et ordre est donné aux "forces étrangères" de quitter une base de l'aéroport de Bamako. Dans le même temps, la junte malienne appelle à une médiation du Togo en vue de parvenir à "un dénouement heureux" – la libération des soldats ivoiriens – initiative acceptée par le gouvernement ivoirien.

De premières négociations ont eu lieu le 28 juillet à Lomé, sans résultat. Le Mali a exigé que la Côte d'Ivoire reconnaisse sa responsa-

bilité et exprime "des regrets" pour le déploiement de soldats sur son territoire sans cadre légal, selon des sources diplomatiques proches des négociations.

Bamako demande également à Abidjan de lui livrer des personnalités maliennes présentes en Côte d'Ivoire et recherchées par la justice du Mali, selon ces sources. Autant de conditions rejetées par le gouvernement ivoirien.

"Pays frères"

Mais "nous poursuivons les discussions avec les deux pays frères, résolument tournés vers un règlement pacifique de l'affaire", selon une source togolaise proche du dossier.

Le président du Haut conseil islamique du Mali, Chérif Madani Haïdara, et l'archevêque de Bamako, Jean Zerbo, sont aussi intervenus auprès de la junte en vue d'un règlement à l'amiable, ainsi que l'influent chef religieux de Nioro (sud-ouest du Mali), Chérif Bouyé Haïdara, selon leurs entourages.

Preuve de la volonté apparente du Mali de privilégier pour le moment une solution négociée, la procédure judiciaire enclenchée à Bamako contre les soldats ivoiriens n'a à ce jour débouché sur aucune inculpation.

"La Côte d'Ivoire a privilégié le dialogue" pour obtenir la libération de ses soldats et "les discussions sont en cours", a confirmé le porte-parole du gouvernement ivoirien, Amadou Coulibaly. "Tout est mis en oeuvre pour que nos soldats rejoignent leurs familles", a-t-il affirmé, reconnaissant que "ce sera peut-être long".

Lors de sa dernière réunion jeudi, le CNS ivoirien a déploré que les autorités maliennes "continuent de détenir ces soldats, de façon arbitraire, en dépit de toutes les explications et preuves fournies par les autorités ivoiriennes, pour attester du caractère légal et régulier de leur mission". Il note cependant "qu'après plusieurs refus des autorités maliennes, le chargé d'affaires et l'attaché militaire de l'ambassade de Côte d'Ivoire au Mali ont finalement pu rencontrer les 49 soldats" qui "ont le moral au beau fixe".

Ce message rassurant a été transmis aux familles des soldats par le ministre ivoirien de la Défense Téné Birahima Ouattara, lors d'une rencontre le 3 août. Dans un discours samedi, le président Ouattara a assuré que "la Côte d'Ivoire ne les abandonnera jamais".

Source : VOA Afrique

L'histoire de Sikasso : Les familles Traoré s'organisent en collectif pour écrire une version plus réaliste

Pour avoir une version propre à eux de leur histoire, les familles Traoré de Sikasso se sont organisées en collectif. Elles ont ainsi organisé une rencontre au Mémorial Modibo Kéita samedi dernier (6 août 2022) en vue de cette réécriture de l'histoire des Traoré du KénéDougou.

L'actuelle version de l'histoire de Sikasso, écrite par les Occidentaux, présente plusieurs insuffisances voire des omissions du fait que ceux-ci l'ont écrite selon leur vision et leurs aprioris. Pour ainsi avoir une version plus réaliste partagée de tous, les familles Traoré de Sikasso ont initié un collectif. Une rencontre dans ce sens d'ailleurs a eu lieu le samedi dernier au Mémorial Modibo Kéita en présence de chercheurs et traditionalistes du Mandé, dont relève Sikasso. Pour reconstituer l'histoire des Traoré, les initiateurs entendent s'inspirer de la mémoire confinée des traditio-

nalistes en essayant de combler les trous de la narration occidentale qui ne parle que de Tiéba et de Babemba, respectivement 21e et 22e rois, alors que plusieurs autres souverains sont passés avant eux.

A travers cette initiative, les familles Traoré de Sikasso veulent s'approprier leur histoire en vue de laisser un héritage fort aux nouvelles générations. «Nous voulons que ça soit nous-mêmes qui écrivons notre histoire. Nous allons mettre à disposition ce qui a été récolté», a expliqué le chercheur Adama Traoré. Cette reconstitution de l'histoire de Sikasso est autant

plus importante qu'elle permettra aussi le développement de la ville et de la région, car on ne peut se projeter que lorsqu'on se connaît.

«Nous nous sommes retrouvés pour refaire l'histoire (familles Traoré) de Sikasso en vue de laisser quelque chose de valable à nos enfants qui ne connaissent rien de notre culture», a défendu Mme Coulibaly Fanta Traoré initiatrice du projet. Selon elle, l'histoire des familles Traoré de Sikasso peut beaucoup servir à faire la paix entre le Mali et les pays voisins, notamment avec la Côte d'Ivoire en froid avec notre pays suite à l'affaire de 49 militaires ivoiriens arrêtés à l'aéroport de Bamako. Des réseaux ont été ainsi créés pour récolter plus de données et permettre aux Traoré de se retrouver. Les initiateurs ont d'ailleurs lancé un appel à tous les Traoré pour la réalisation de ce projet.

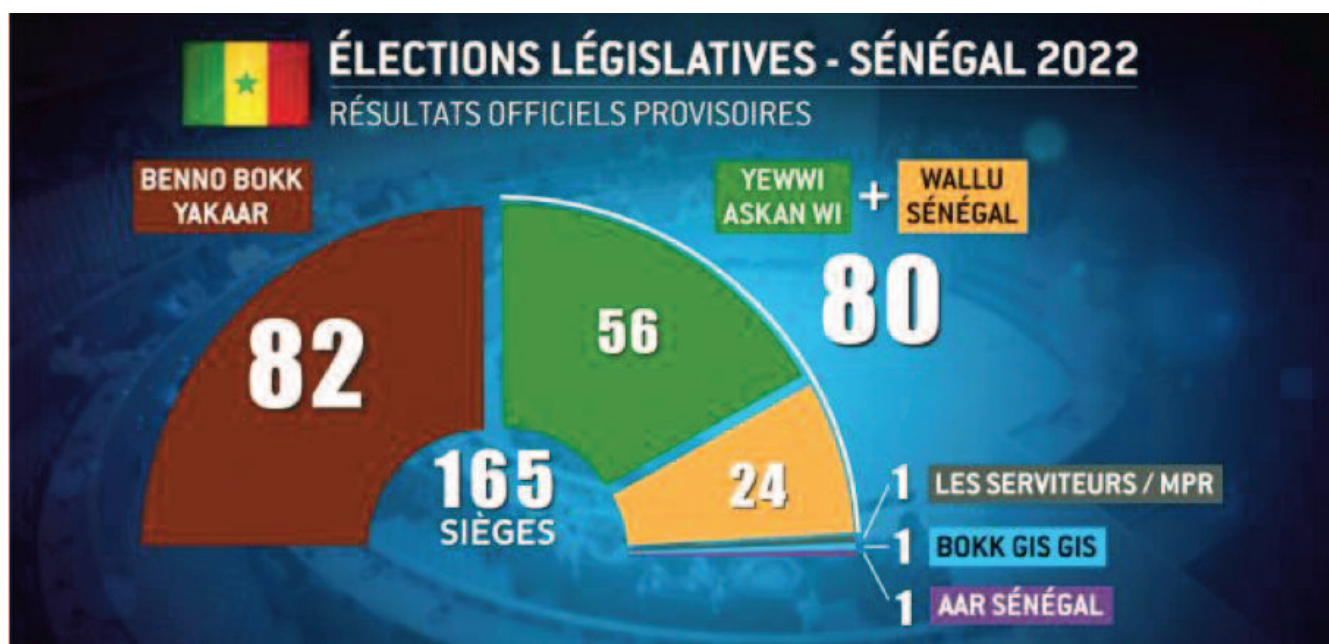
Rappelons que les familles Traoré de Sikasso sont au nombre de quatre (Tiéba, Babemba, Bemandjini et Saba Tiémoko). Elles sont réparties entre le Mali la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso. Une partie réside également au Tchad.

Oumar Alpha
Source : Le Matin



Sénégal : Dans l'attente d'une majorité à l'assemblée nationale

Les résultats des élections législatives proclamés par la commission nationale de recensement des votes installent le pays dans une vulnérabilité des institutions, dont l'équilibre est devenu si précaire, à cause des scores étriqués. « L'écart entre le nombre de députés de BBY et de l'opposition est tellement faible que le moindre mouvement de député, dans un sens ou dans un autre va entraîner un changement de majorité ». La situation est que sur les 165 députés que comptent l'assemblée nationale, BBY dispose de 82 sièges, Yééwi Askanwi 56, Wallu 24, AAR Sénégal 1, Bokk Giss Giss 1, Les Serviteurs 1. Faisant de ces trois derniers arbitres et objet de convoitise. Quelle est la marge de manœuvre du président Sall ? Quels sont les enjeux cachés des différentes hypothèses ? Maky Sall, un président esseulé



Maky Sall joue son avenir politique à quelques 18 mois de l'élection présidentielle de 2024 dans un contexte très inconfortable, en perdant sa majorité absolue à l'assemblée nationale. Une première, puisque jamais de mémoire de Sénégalais, un président en exercice n'a perdu sa majorité. D'ailleurs le décompte des voix montre que l'opposition a la majorité sociologique. Sous ce rapport, l'idée d'un 3^{ème} mandat devient de plus en plus suicidaire pour le président Sall. Dans son propre parti, l'Alliance pour la République, sourde une veillée de contestation. En effet certains cadres du parti se plaignent de ce que le président ne se résolve pas à mettre en orbite, un des leurs pour 2024, au regard des conséquences fâcheuses que pourrait poser sa candidature. Mais ce n'est là que des velléités étouffées, car le sujet est si fâcheux pour le président qu'il ne faudrait en parler. Alors ils cette minorité préfère laisser les th-

riféraires à leur opportunisme et souci de plaire au prince. Pendant l'électorat de BBY et du président se rétrécit comme une peau de chagrin, d'élection en élection et rien ne rassure sur la possibilité de remonter la pente. L'inter coalition Yééwi- Wallu a fini de faire mains basses sur tous les grands centres urbains et ronge l'électorat rural à petit feu. Il s'y ajoute que ses partis alliés que sont le PS, l'AFP, REEWMI et les autres lilliputiens sont devenus presque des coquilles vides. Le président, le sachant, n'a pas hésiter de procéder à un débauchage tous azimuts des maires de l'opposition et de certaines fortes identités politiques. Mais rien n'arrête la descente aux enfers du régime. Selon le professeur Marie Teuw Niane « Ces 18 mois à venir doivent permettre une introspection apaisée pour bâtir les consensus transformateurs qui ouvriront les portes du Sénégal nouveau que les Sénégalais et les Sénégalaises

appellent de leurs vœux ». Le président Maky Sall est-il dans les dispositions d'entendre ses sages paroles ? Son ancien ministre de l'enseignement supérieur, qui a soutenu l'opposition à Saint Louis, et qui a lourdement pesé sur la victoire de Yééwi Askanwi à Saint Louis, poursuit : « **Le président doit oser garder la main, la Grande main dans l'histoire du Sénégal. Ainsi déclarer publiquement qu'il renonce à un nouveau mandat en 2024 et être le premier président de la république à organiser des élections auxquelles il ne participe pas.** En tout cas, il lui faut ici et maintenant trouver des alliances afin de pouvoir gouverner dans la stabilité des institutions, le pays jusqu'en 2024.

Quel sera le Maky Formula ?

En considérant la posture et les discours des trois coalitions ayant chacun un siège et pou-



vant faire basculer la majorité d'un à l'autre, on peut faire une lecture des différents rapports de force et des alliances possibles. Pape Diop, leader de Bokk Giss Giss est le député élu au plus fort reste de sa coalition, mais il est, comme le président Maky Sall, un ancien du PDS et un ancien président de l'assemblée nationale. L'homme a été reçu par deux fois récemment par le président, Maky Sall, qui l'a honoré par une décoration avec quelques leaders de BBY. Ce qui amène certains observateurs à soutenir l'idée d'une retrouvaille de la famille libérale, qui engloberait la coalition Wallu, alliée de Yééwi dans ces élections législatives. Un scénario incroyable qui verrait Pape Diop président de l'assemblée nationale, comme contrepartie, et l'amnistie de Karim Wade comme sucette à Wallu, ce qui ferait retrouver son éligibilité à un des leurs et pas des moindres. Karim Wade, fils de l'ancien président Abdoulaye Wade ! Ce faisant le président Maky Sall retrouve une confortable majorité absolue. En dépit de la volonté du peuple ? Mais les Sénégalais pensent plausible cette vue de l'esprit dans un pays où le président reçoit sans gêne, des adversaires ralliés à sa cause à coups de millions, et où la politique est la voie la plus rapide pour accéder aux ressources publiques pour s'enrichir. Mais Wallu a vite fait de couper court à cette idée en se disant ancré dans l'opposition et continue son engagement en faveur d'une alternance.

Par ailleurs le journaliste Pape Djibril Fall, leader de Les Serviteurs, élu au plus fort reste pour sa première participation a été on ne peut plus clair sur la question. Il est et reste dans l'opposition. Il reste donc l'ancien ministre de l'énergie de Maky Sall, Thierno Alassane Sall leader République des Valeurs et tête de liste de AAR Sénégal. Or Thierno Alassane Sall avait claqué avec fracas les portes du gouvernement, reprochant au président de brader les ressources gazières et pétrolières du pays. Depuis lors les deux hommes sont dans une adversité féroce.

Gare aux traites

La dernière hypothèse pour le président Sall de retrouver sa majorité absolue, est la défection des élus de Yééwi-Wallu qui pourraient rejoindre le camp de la majorité.

Cette éventualité est très redoutée, si on sait que certains députés élus sur les liste Yééwi Askanwi sont des partis dont les leaders ont claqué la porte de la coalition au lendemain des investitures. Il s'agit de Moustapha Mamba Guirassy ancien ministre sous Wade et ancien maire de Kédougou, de l'ancien maire de Saint-Louis, ancien ministre aussi Cheikh Bamba Diéye et surtout du marabout Mansour Sy Djamil, ancien député et par ailleurs leader de Bess Du Gnak.

Si le premier est depuis, revenu de meilleurs sentiments, notamment en accueillant et en prenant à déjeuner les leaders de la caravane lors de la campagne, les deux autres entretiennent un silence pesant. Dans ce cas il faut ajouter le député marabout de Mbacké qui a démissionné de Wallu, mais qui est resté et est élu au nom de la coalition Wallu.

Assurément les mois à venir seront décisifs pour le pays dans sa marche vers une véritable démocratie, où le libre jeu des institutions, la séparation des pouvoirs, la bonne gouvernance et l'éthique seront les marqueurs de la vie politique. Tout un programme.

■ Samba Moussa LY



Niger : Kané Kadaouré Habibou confirme son ancrage dans l'opposition !



Il en avait besoin, au risque de laisser la suspicion détruire sa crédibilité politique. Accusé par une partie de l'opinion et certains journaux de préparer une « trahison » de l'opposition politique, le président du parti Synergie des Démocrates pour la République (SDR-Sabuwa), candidat à la dernière présidentielle nigérienne, M. Kané Kadaouré Habibou a réitéré son appartenance à l'opposition politique.

Tout est parti d'un commentaire Facebook (daté de juin 2022), où l'intéressé écrivait sur la page de la présidence de la République du Niger : «... J'ai décidé...de laisser derrière moi le contentieux électoral [relatif à la victoire de Mohamed Bazoum] pour des raisons connues de tous...Après un an et six mois de contestation, j'accepte désormais avoir un président de la République au Niger ». Cette déclaration a suffi pour que certains affublent Kané Kadaouré de tous les noms d'oiseaux. Allant, apparemment, très vite en besogne certains journaux de la place de Niamey l'ont accusé de vouloir séduire - pour l'intégrer - le régime de Bazoum. Il n'en est rien, selon le mis en cause. Dans une interview - accordé à Wangari Tv et dif-

fusé avant-hier mardi, Kané Kadaouré a tenu à clarifier son Post Facebook, qu'il semble totalement assumer : «...J'ai fait comprendre à la population nigérienne à travers...la page de la présidence nigérienne que, moi, j'arrêtais de...contester sa [Mohamed Bazoum] légitimité ». Car, explique-t-il, « on a perdu [le contentieux] au niveau national et puis également au niveau de la Cour communautaire de la CE-DEAO. Je pense que tout celui qui choisit la voie de la justice doit respecter les décisions de la justice... ».

Toutefois, rassure-t-il, « J'étais porte-parole, je suis porte-parole de la coalition [de l'alliance des candidats pour le changement, ayant soutenu Mahamane Ousmane] parce que la coalition existe toujours ». Aussi, nuance-t-il « dire que, moi, je reconnais Bazoum, c'est tout simplement dire que j'accepte d'avoir en face de moi une personne qui est en train de diriger...Face au travail qu'ils [les majoritaires] font, il faut nécessairement un contre-pouvoir qui est l'opposition. C'est ce que moi, j'ai décidé de faire...On n'a pas besoin d'aller travailler avec le PNDS

[parti de Bazoum] pour participer au raffermissement de notre système démocratique. On peut rester dans l'opposition, vaillamment travailler... » Et d'ajouter - comme pour donner des gages à l'opinion - « Je continue à penser que ce régime est corrompu... »

On l'aura compris, Kané Kadaouré appartient toujours à l'opposition politique. Cette clarification lui était indispensable, à l'heure où beaucoup de nigériens accusent, à tort ou à raison, certains opposants de ne pas jouer franc-jeu ! Or, pour un jeune politique, qui revendique un « passé politique vierge » avant la création de son propre parti, M. Kadaouré ne pouvait durablement encaisser des reproches d'« ambigüité » ou de « trahison politique ». Son avenir politique et sa crédibilité personnelle même en pâtiraient. En attendant - il le sait -, il aura beaucoup à prouver. Si sa réputation d'architecte semble établie, les nigériens ne l'ont jamais vu à l'œuvre en tant que responsable étatique. Il lui faudra donc les convaincre et veiller à l'intégrité de sa propre réputation.

■ Malik WOGO

Afrique : La CAF annonce officiellement la création de la Super League !

C'était dans les tuyaux, c'est désormais officiel : la Super League Africaine verra le jour dès le mois d'août 2023. En effet, la Confédération Africaine de Football l'a annoncé ce mercredi et a publié une alléchante bande-annonce sur les réseaux sociaux. La compétition sera composée de 24 équipes réparties dans 3 groupes géographiques de 8 (Afrique du Nord, Afrique centrale – Afrique de l'Ouest, Afrique du Sud – Afrique de l'Est) dans un premier temps. Un "Super Bowl Africain" en finale !



Après 14 journées (matches aller-retours), les 5 meilleures équipes de chaque poule et le meilleur sixième tout groupe confondu rejoindront les huitièmes de finale durant lesquelles les clubs pourront affronter toutes les équipes quel que soit leur

zone. La finale aura lieu au mois de mai et la CAF présente celle-ci comme un « Super Bowl Africain ». En réunissant l'élite du football africain, la CAF en partenariat avec la FIFA espère continuer de voir le football se développer sur le continent. Si chaque participant encaissera

100 millions de dollars, l'instance du football africain prévoit de verser 1 million de dollars à chaque confédération africaine.

Source : Onze Mondial



Bélier (21 mars - 19 avril)

Jupiter boostera vos ambitions. Au carré de votre signe, ce sera une position mitigée pour quelqu'un comme vous qui souhaitera à tout prix prendre la place de leader. Vous serez confronté à des blocages qui vous inviteront à revoir votre copie.

Uranus, l'impulsif, dans votre maison II, et Vénus dans votre signe, vous pousseront à la dépense. Il s'agira d'assurer un train de vie conforme à vos exigences ou, si vous êtes branché business, il sera question d'investissement. Soyez fort en calcul.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Du changement est voulu. Vous espérez prendre une nouvelle fonction. Faites des démarches et vérifiez les contrats. Attendez un peu avant de signer. Votre impulsivité pourrait causer un faux pas ! Écoutez les conseils de collaborateurs. Ils sont positifs.

Pour ne pas déborder de votre budget, vous devez faire la part des choses. Il y a un risque de dépenses. Des articles de sport et des accessoires pour votre véhicule sont possibles. Pensez à vérifier les tarifs. Ne négligez pas la comparaison des prix !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

En revenant dans votre zone d'ombre professionnelle, l'astéroïde Chiron pourra marquer un faux départ. Situation excessivement gênante, surtout si vous venez juste d'être embauché ! Ces difficultés pourront vous faire perdre votre sang-froid...

Durant le transit de Vénus, votre banquier ne fera pas preuve de souplesse. En effet, ami Gémeaux, il verra d'un très mauvais œil les découvertes ou les demandes qui iront dans ce sens. Si vous passez outre, ce sera à vous d'en payer la note !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Une tonne de travail vous attend, ça vous démotive. Vous préféreriez vous détendre devant votre télévision plutôt que de vous tuer à la tâche. La motivation n'est pas à l'ordre du jour, pourtant vous n'avez pas le choix, il faut vous y mettre.

Vous cherchez en vain à joindre une personne qui vous doit de l'argent. Il semble que cette dernière n'ait nullement envie de répondre à vos nombreux appels. Vous vous jurez que c'est la dernière fois que vous aidez quelqu'un financièrement.



Lion (22 juillet - 23 août)

Malgré quelques petits inconvénients au niveau de l'organisation du travail et du suivi de certains dossiers un peu compliqués, vous mènerez votre activité professionnelle tambour battant. Vous ne vous laisserez pas abattre à la première contrariété !

Vous hésiterez tant sur certaines dépenses, que finalement vous ne ferez aucuns frais, même si certains auront un caractère d'urgence. Vous aurez envie de prendre votre temps, afin d'examiner les différents devis pour éviter de vous faire avoir.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Les échanges avec votre chef donnent une ouverture ! Sans être prêt, vous avez des chances d'avoir un tremplin ! Un coup de piston peut vous aider à accélérer un changement. Il faut réfléchir très vite. Recueillez l'avis d'un collègue de confiance !

Généreux, vous aimez faire plaisir. C'est difficile de ne pas craquer sur des articles. Vous pourriez acheter un cadeau à un proche. La relation à l'argent apporte la sérénité. Vous aimez vivre sans vous priver ! Attention toutefois aux pulsions d'achats !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Si vous avez des revendications à formuler, une position à défendre, ou un désaccord à gérer avec vos collègues ou avec votre direction, vous pourrez compter sur le soutien de Jupiter. En effet, aujourd'hui, cette planète vous épaulera à 200 %.

Avec Pluton, dans le rôle de l'expert-comptable, vous suivrez activement ce qui se passe sur vos comptes. Dès que vous constaterez la moindre dérive financière, vous intervenerez tout de suite. Tout dérapage sera corrigé dans l'heure qui suit...



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre positive attitude fait avancer vos projets professionnels. Aujourd'hui, vous ne lâchez rien, vous êtes motivé, seulement une petite ombre au tableau vient freiner vos ambitions, ça ne semble pas vous plaire. Relâchez la pression !

Vos finances ont connu meilleure santé, mais vous ne vous inquiétez pas plus que ça. Vous avez des efforts à faire, des dépenses à freiner, cependant vous êtes prêt à faire de votre mieux pour conserver un niveau financier positif, c'est déjà bien.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous préserverez vos acquis non sans vouloir partir à la conquête de nouveaux projets, ce qui augurera d'une journée chargée et d'une difficulté à trouver votre équilibre. Vous donnerez un gros coup de collier, mais cela ne sera pas suffisant.

Vous serez encore fortement préoccupé par l'appui financier que vous cherchez. Vous obtiendrez finalement satisfaction, mais vous devrez toutefois apporter en contrepartie des garanties plus importantes que celles initialement prévues et demandées.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Les activités actuelles ne vous plaisent pas trop. Neptune en Poissons vous fait réfléchir. Voir si l'herbe est plus verte ailleurs vous tente ! Suivez les pistes que des collègues vous proposent. Ne vous précipitez pas sur les premières pistes.

Il faut encore faire des économies. Ne vous précipitez pas sur des achats qui compensent. La frustration entraîne des frais. Il est possible que vous ayez envie de vous faire plaisir. Renouveler la garde-robe est envisagé. Restez assez raisonnable !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Quelle que soit votre ancienneté, vous aurez du mal à accepter qu'une personne nouvellement embauchée puisse bénéficier des mêmes avantages que vous. Vous trouverez cela anormal et ne vous empêcherez pas de le faire savoir. Ami Verseau, calmez-vous !

Si vous devez acheter très prochainement un véhicule d'occasion, attention à certains vices cachés... Escroquerie bancaire, voiture volée et maquillée, vous devrez multiplier les renseignements sur le vendeur et vous assurer de son identité !



Poisson (19 février - 21 mars)

Déplacements, rendez-vous imprévus, aujourd'hui vous n'avez pas le temps de vous ennuyer, cher Poissons. Votre planning est chargé, pas de place pour le repos, même pas à l'heure du déjeuner. La bonne nouvelle, c'est que vous faites du bon travail.

Vous envisagez de faire une demande de crédit, vous avez un achat important à faire, vous n'avez pas d'autres solutions que d'emprunter de l'argent à un organisme de crédit. Pensez à vérifier le taux de remboursement avant de vous engager.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23